



---

## ATELIER NATIONAL DE REFLEXION SUR LE RETOUR DU GABON A L'EITI

### Documentation de base Intitulé des Exigences et Notes d'Orientation technique

---

- **Le Standard EITI** (ou norme EITI de Sidney) est la source de référence pour la mise en place de l'EITI. Elle devient une norme à part entière en termes de transparence. Cette norme a été divulguée lors de la Global Conférence de Sidney en mai 2013 après de multiples consultations. Elle est constituée de 4 chapitres
  - Chapitre 1 : les 12 principes EITI
  - Chapitre 2 - les 7 nouvelles exigences (qui remplacent et complètent les anciennes 20 exigences de l'ancienne norme EITI de 2011). L'EITI exige
    1. Un suivi rapproché par le Groupe multipartite
    2. La publication régulière et ponctuelle de rapports EITI
    3. Des rapports EITI contenant des informations contextuelles sur les industries Extractives
    4. La publication de rapports EITI exhaustifs incluant la divulgation gouvernementale complète des revenus issus des industries extractives ainsi que la divulgation de tous les paiements significatifs versés au gouvernement par les entreprises pétrolières, gazières et minières
    5. Un processus d'assurance crédible basé sur l'application de normes internationales
    6. Des rapports EITI compréhensibles, activement promus, accessibles au public et contribuant au débat public
    7. Que le Groupe multipartite prenne des mesures pour agir en fonction des enseignements tirés et évaluer les résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'EITI
  - Chapitre 3 : le guide de validation
  - Chapitre 4 : le protocole de participation de la société civile

▪ **Les Guidances ITIE**

- Comme les autres normes internationales, la Norme ITIE est accompagnée de Notes d'Orientation Technique ou « Guidances » qui sont actuellement au nombre de 18 :

Note guidance 1 : Comment devenir un pays « candidat » ITIE

Note guidance 2 : Elaboration du plan d'actions ITIE basé sur les résultats

Note guidance exemples pays : Etude de faisabilité et étendue (scope

Note guidance 3 : Registre des licences

Note guidance 4 : Octroi des licences

Note guidance 5 : Rapport annuel d'activité

Note guidance 6 : Termes de référence – Délimitation du périmètre du rapport ITIE

Note guidance 7 : Transparence des contrats

Note guidance 8 : Suivi exercé par le GMP sur le cycle de déclaration ITIE

Note guidance 9 : Liste des vérifications suggérées pour délimiter le périmètre des déclarations ITIE

Note guidance 10 : Déclarations infranationales

Note guidance 11 : Confidentialité des informations relatives aux contribuables fiscaux

Note guidance 12 : Rapport ITIE de synthèse

Note guidance 13 : Définition de la matérialité, les seuils de déclaration et les entités déclarantes

Note guidance 14 : Mise en place et gouvernance des GMP

Note guidance 15 : Accord sur les fournitures d'infrastructures et accord de troc

Note guidance 16 : Revenus de transport

Note guidance 17 : Dépenses sociales

Note guidance 18 : Participations de sociétés nationales